



## GANTERRA IMMO

SARL au capital de 6000 € - RCS Ajaccio 830 715 421 Siège social : 1 rue Giudice de Cinarca

Té l: 04. 95. 76. 75. 21 - E-mail : porto-vecchio@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 62830715421 - Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n° CPI 2A01 2017 000 020 843 délivrée par la CCI de d' Ajaccio et Corse du Sud, quai l'Herminier 20000 Ajaccio - Activité : Transaction et Gestion - Garantie financière 110000€ Transaction et Gestion : CEGC 16 rue Hoche tour Kupka B TSA 39999, 92919 PARIS La Défense Cedex.- Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante

### [Affichage de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972 et de l'arrêté du 3 octobre 1983](#)

Tous les versements reçus par le titulaire de la carte professionnelle sont obligatoirement faits au moyen soit de chèques barrés à l'ordre de l'établissement de crédit où le compte est ouvert, soit par virements, soit par mandats à l'ordre dudit établissement de crédit, avec indication du numéro de compte, soit par carte de paiement.

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

Compte séquestre (article 55 du décret du 20 juillet 1972) n°02856979605Q ouvert auprès de Crédit Lyonnais, immeuble Marchetti, les 4 chemins 20137 PORTO VECCHIO. Nom et adresse du garant: CEGC 16 rue Hoche tour Kupka B TSA 39999, 92919 PARIS La Défense Cedex. Montant de la garantie : 110 000 €

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 € TTC.

En deçà de 25 € TTC, la délivrance d'une note d'honoraires est facultative et sera remise sur demande du client.

### [Ventes - Barème à compter du 05 juin 2018](#)

Honoraires de transaction TTC (tva 20%) (Hors cas particulier\* - voir ci-dessous)

#### HABITATIONS :

|                            | Min. 7 500 € |
|----------------------------|--------------|
| < 150 000 €                | 7,5 %        |
| De 150 001 à 300 000 €     | 7 %          |
| De 300 001 à 500 000 €     | 6,5 %        |
| De 500 001 à 750 000 €     | 6 %          |
| De 750 001 à 1 000 000 €   | 5,5 %        |
| De 1 000 001 à 5 000 000 € | 5 %          |
| > 5 000 000 €              | 4,5 %        |

#### TERRAINS :

|                        | Min. 7 500 € |
|------------------------|--------------|
| < 300 000 €            | 7,5 %        |
| De 300 001 à 500 000 € | 7 %          |
| De 500 001 à 750 000 € | 6,5 %        |
| > 750 000 €            | 6 %          |

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

\* Cas particulier : honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

### [Estimations - Tarifs à compter du 05 juin 2018](#)

Avis de valeur : 200 € TTC (tva 20%) \*sauf dans le cas d'un mandat confié à l'agence, l'estimation est alors gratuite.